

## ACTIVITÉ INDIVIDUELLE – QUIZ SUR LES AGRESSIONS SEXUELLES / RÉPONSES POUR L'ANIMATEUR

### Question 1

**Discuter avec son partenaire de ce que l'on aime ou pas est un bon moyen de fixer ses limites personnelles au regard de la sexualité.**

Vrai

### Question 2

**Une fille qui s'habille sexy lance une invitation à l'agression sexuelle.**

Faux

### Question 3

**Dans le cadre d'une agression sexuelle, la responsabilité est partagée entre la victime et l'agresseur.**

Faux

Pour les questions 1, 2 et 3, compléter avec les messages clés suivants :

### MESSAGES CLÉS 1

#### La prévention des agressions sexuelles et les valeurs

- Le respect de soi et de l'autre signifie l'honnêteté, le respect de son intégrité et de celle de l'autre, l'égalité des sexes, le respect de l'intimité et des limites de l'autre, du rythme, de la sensibilité et des choix de chacun, le respect des frontières de l'autre, l'assurance du consentement du partenaire.

- Les victimes ne sont jamais responsables des agressions sexuelles qu'elles ont subies.
- Tout auteur d'une agression sexuelle, qu'il soit adolescent ou adulte, est responsable de son comportement.

### Question 4

**On parle d'agression sexuelle uniquement lorsqu'il y a eu pénétration vaginale.**

Faux

### Question 5

**Embrasser quelqu'un de force est considéré comme une agression.**

Vrai

Pour les questions 4 et 5, compléter avec les messages clés suivants :

### MESSAGES CLÉS 2

#### L'agression sexuelle et ses différentes formes

- Une agression sexuelle est un geste à caractère sexuel, avec ou sans contact physique, commis par un individu sans le consentement de la personne visée ou, dans certains cas, notamment celui des enfants, par une manipulation affective ou par du chantage.
- Comme 1 adulte sur 6 indique avoir vécu de la violence sexuelle avant l'âge de 18 ans, cette problématique touche beaucoup de monde.

- Il existe différentes formes d'agressions sexuelles:
  - baisers à caractère sexuel ou contact oral-génital : fellation (intromission du pénis de l'agresseur dans la bouche de la victime ou du pénis de la victime dans la bouche de l'agresseur) ou cunnilingus (contact avec la bouche des organes génitaux de l'adolescente et vice-versa);
  - pénétration ou tentative de pénétration vaginale ou anale, par le pénis, les doigts ou des objets;
  - frotteurisme : frottement des organes génitaux contre les fesses, les cuisses, l'abdomen, la vulve ou l'anus;
  - participation à des scènes à visée érotique pour l'obtention de gains financiers, prostitution, films pornographiques et images diffusées et Internet :
  - exhibitionnisme et voyeurisme;
  - sollicitation sexuelle sur Internet;
  - agressions sexuelles au sein d'un gang de rue;
  - attouchements sexuels et caresses : seins, cuisses, fesses, organes génitaux ou anus.
- Une agression sexuelle peut survenir dans différents contextes : avec des étrangers, des personnes de son entourage ou encore dans une relation de couple de types amoureux ou amical.
- L'agression sexuelle est inacceptable, peu importe la forme, le geste, la situation, les liens entre les personnes et les circonstances.

Question 6

**Il est impossible d'être abusé sexuellement lorsqu'on est un garçon.**

Faux

Question 7

**Les conséquences d'une agression sexuelle sont aussi graves pour un garçon que pour une fille.**

Vrai

Pour les questions 6 et 7, compléter avec les messages clés suivants :

## MESSAGES CLÉS 3



### Les garçons, aussi victimes d'agressions sexuelles

- Le phénomène de l'agression sexuelle touche aussi les garçons.
- Les garçons ont moins tendance à dévoiler les agressions sexuelles qu'ils ont subies pour diverses raisons :
  - certains craignent d'être perçus comme des gars faibles, comme des victimes qui n'ont pas su se défendre, etc.;
  - certains garçons croient que s'ils ont été victimes d'une agression sexuelle de la part d'une femme, ce n'est pas vraiment une agression sexuelle, etc.;
  - certains garçons peuvent avoir eu une sensation de plaisir, une érection et une éjaculation lors d'une l'agression sexuelle Cette réaction ne signifie pas que la personne est d'orientation homosexuelle lorsque l'agression est commise par un homme. Il y a donc possibilité de confusion quant à leur orientation sexuelle.
- Une réaction sexuelle telle qu'une érection, un orgasme, etc. sont des réactions organiques normales qui ne signifient pas le consentement à avoir une relation sexuelle.
- Les conséquences des agressions sexuelles chez les garçons sont similaires à celles vécues par les filles et sont aussi graves.

Question 8

**Une personne qui a subi une agression sexuelle et qui ne le dévoile pas aux policiers est une personne irresponsable.**

Faux

Question 9

**Lorsqu'on a subi une agression sexuelle. Il vaut mieux se taire et n'en parler à personne.**

Faux

Pour les questions 8 et 9, compléter avec les messages clés suivants :



#### Le dévoilement d'une agression sexuelle

- Plusieurs raisons peuvent expliquer le fait qu'il est souvent difficile à une victime de dévoiler une agression sexuelle : peur de ne pas être cru, craintes face aux réactions de l'agresseur, etc.
- Certains jeunes ont choisi de garder le secret un certain temps parce qu'ils ne se sentent pas prêts à dévoiler leur vécu d'agressions ou n'ont pas su reconnaître les gestes d'agression sexuelle, soit à cause de leur âge ou de leur niveau de conscience, etc.
- Il est cependant important de se confier lorsqu'on vit ou qu'on a vécu une situation d'agression sexuelle, et ce, afin que l'agression cesse et que la victime et son entourage ainsi que l'agresseur reçoivent l'aide nécessaire.

Question 10

**Une personne qui a été abusée sexuellement deviendra automatiquement un agresseur sexuel.**

Faux

Question 11

**Il est pratiquement impossible de se remettre d'une agression sexuelle.**

Faux

Question 12

**Lorsqu'on a subi une agression sexuelle, il est important de consulter un service médical.**

Vrai

Pour les questions 10, 11 et 12, compléter avec les messages clés suivants :



#### Les conséquences d'une agression sexuelle

- Les conséquences des agressions sexuelles peuvent être multiples et varient d'une personne à l'autre.
- Les conséquences des agressions sexuelles varient aussi dans le temps, certaines survenant plus tard dans la vie.
- Avec du soutien, il est possible de se remettre d'une expérience d'agression sexuelle. Plus les victimes obtiennent du soutien de leur famille ou de personnes significatives, plus elles parviennent à s'en sortir.
- Une personne qui a subi une agression sexuelle ne deviendra pas nécessairement une personne qui abuse.
- Il est important que la victime consulte une équipe médicale à la suite d'une agression sexuelle afin de recevoir des services, entre autres pour traiter les lésions corporelles et génitales, traiter ou prévenir certaines ITSS, obtenir du soutien psychologique, etc.

# ACTIVITÉ INDIVIDUELLE

Question 13

**Il y a une loi qui définit l'âge pour consentir aux relations sexuelles.**

Vrai

Question 14

**Une fois la relation sexuelle commencée, le consentement est acquis.**

Faux

Question 15

**L'âge légal pour consentir à une relation sexuelle est de 16 ans.**

Vrai

Pour les questions 13, 14 et 15, compléter avec les messages clés suivants :



**Un rappel sur la notion de consentement à une relation sexuelle**

- Tous les gestes ou formes d'agressions sexuelles sont criminels.
- Consentir à une relation sexuelle signifie manifester son accord, de façon verbale ou avec son comportement, à ce que celle-ci ait lieu.
- À tout moment de la relation sexuelle, il est possible de refuser certains gestes ou de mettre fin à la relation sexuelle.
- Un consentement ne peut pas être valide lorsqu'il y a présence :
  - d'un rapport de force ou d'intimidation ;
  - d'un rapport d'autorité, de confiance ou d'exploitation, ou en situation de dépendance vis-à-vis de l'autre ;
  - d'un écart d'âge ou de niveau de développement significatif.

· Tout geste sexuel commis sur des personnes âgées de moins de 16 ans est considéré comme étant « sans consentement » et est donc criminel, sauf exception :

- pour les contacts sexuels où le plus jeune partenaire a entre 12 et 13 ans, il n'y a pas plus de 2 ans de différence d'âge entre les partenaires ;
- pour les contacts sexuels où le plus jeune partenaire a entre 14 et 15 ans, il n'y a pas plus de 5 ans de différence d'âge entre les partenaires ;
- pour tous, y compris les jeunes âgés de 16 ans et plus, le plus âgé n'est pas en situation d'autorité, de confiance ou d'exploitation vis-à-vis du plus jeune et ce dernier n'est pas en situation de dépendance vis-à-vis lui. (p. ex. : employeur, entraîneur, moniteur de camp d'été, gardien, membre de la famille, enseignant, etc.).

· L'âge de consentement légal existe pour protéger les jeunes contre l'exploitation sexuelle et signifie que les adultes qui ont des relations sexuelles avec des garçons ou des filles de moins de 16 ans pourraient faire face à des accusations criminelles.